Image not found or type unknown

Maison acheté en commun après séparation ?

Par **apollinium**, le **29/01/2008** à **20:27**

bonjour, mon mari et moi avons fait construire il y a 3 ans une maison.
nous venons de nous séparer.
je garde la maison, paie le crédit maison.
j'ai la garde des enfants.

je souhaiterai savoir ce qu'il en sera au moment de la vente de cette maison dans 1 an ou bien 10 ans .

sachant que mr ne paie plus les échéances du crédits et qu'il ne s'investit pas financièrement dans le reste des travaux à terminer.

lors de la vente de notre bien commun, touchera t-il 50% de cette maison sur les 3 ans où il a payé les échéances et les travaux en commun avec moi ,
ou bien touchera-t-il 50% sur les 10 ans que moi j'aurai continué à payer seule.

j'espère que vous comprendrez ma question, merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés